



Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

Syndicat du Val-de-Marne

Le SNUDI-FO 94 informe :

Grève contre le projet de fusion des écoles maternelle et élémentaire Paul Vaillant Couturier à Villejuif :

Plus de 100 enseignants syndiqués au SNUDI-FO, au SNUipp, ... non syndiqués et parents des écoles de la ville se sont rassemblés avec les collègues des écoles Paul Vaillant Couturier devant la mairie de Villejuif vendredi soir 8 février à 18h30 pour s'opposer au projet du Maire et de la DASEN de fusion des écoles maternelle et élémentaire PVC pour constituer une école primaire de 21 classes et de 525 élèves, qui devait être soumis au vote du conseil municipal⁽¹⁾.

Rappelons que :

- la totalité des enseignants et la très grande majorité des parents des écoles Paul Vaillant Couturier ont exprimé leur refus de la fusion (plus de 450 signatures sur la pétition),
- les deux conseils d'écoles réunis le 31 janvier ont voté à une très grande majorité contre la fusion,
- les 23 directrices et directeurs d'écoles de Villejuif, unanimes, se sont adressés aux conseillers municipaux dans [une lettre ouverte](#) pour leur demander « de rejeter toute décision de fusion afin de conserver ces 2 écoles avec 2 directeurs ».

Le conseil municipal qui avait débuté à 19h n'a finalement pas pu se tenir en raison d'une panne d'électricité. **La délibération prononçant la fusion des écoles n'a donc pas été votée.**

Le Maire a reconvoqué le conseil municipal le vendredi 15 février à 10H avec le point sur la fusion à l'ordre du jour.

Les enseignants des écoles Paul-Vaillant-Couturier ont annoncé lors du rassemblement qu'ils seront en grève vendredi 15 février pour exiger l'abandon du projet de fusion et que leurs 2 écoles seront donc fermées.

Alors que le gouvernement vient de faire adopter un amendement au projet de Loi Blanquer pour constituer des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux : des écoles maternelles et élémentaires seraient regroupées-fusionnées et placées sous

l'autorité hiérarchique du principal du collège... Tout le monde comprend que la fusion des écoles PVC est un ballon d'essai pour multiplier les fusions forcées, les suppressions d'écoles et la mise en place d'un statut hiérarchique pour les directeurs d'écoles, projet rejeté par les personnels et dont le SNUDI-FO demande l'abandon.

Au vu de cet enjeu, les enseignants des écoles de Villejuif présents au rassemblement ont décidé (vote à l'unanimité moins une abstention) de faire grève et d'inviter tous leurs collègues à faire grève le 15 février. Il y a urgence puisque le CDEN qui doit entériner la carte scolaire se réunit lundi 18 février.

Cette décision d'étendre la grève a été prise en accord avec les parents présents qui étaient eux aussi venus de plusieurs groupes scolaires (L'union locale FCPE a pris aussi position contre la fusion et appelait au rassemblement devant la mairie).

Dans cette situation, le SNUDI-FO 94 invite les collègues des écoles du département à se réunir pour :

- **prendre position contre ce projet de fusion, véritable ballon d'essai de la mise en place des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux (nouvelle version des EPEP et du statut hiérarchique du directeur),**
- **établir leurs revendications précises, notamment pour le retrait du projet de mouvement qui bouleverse totalement les règles du mouvement et constitue une attaque sans précédent contre nos droits statutaires,**
- **discuter de la grève avec les collègues de Villejuif.**

Créteil le 10 février

(1) la circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003 indique que «*La fusion de deux écoles comporte nécessairement la fermeture de l'une d'elles et, le cas échéant, une modification de l'implantation des classes issues de la fusion. Une décision de la commune concernée est nécessaire dans tous les cas.*» Cette circulaire précise également que «*La fusion de deux écoles, et en particulier d'une école maternelle et d'une école élémentaire, ne doit pas conduire à créer un ensemble d'une taille trop élevée, notamment en zone d'éducation prioritaire, et ne doit pas avoir pour effet de remettre en cause la spécificité de l'école maternelle*» Il est important de rappeler que parmi les 615 écoles du département, il n'y a que 35 écoles primaires et, fort heureusement, aucune ne compte 21 classes. Enfin même si elles n'ont pas été classées en REP, les écoles Paul Vaillant Couturier ont été retenues dans l'enquête sur la grande pauvreté et ont le profil d'écoles REP difficiles que le texte invite à ne pas fusionner.